

Depuis un an, notre groupement Laketricity-Éléments travaille sur le projet photovoltaïque de Burnhaupt-le-Bas, avec la municipalité. Les **états initiaux** engagés sur le site début 2023 ont été finalisés récemment. Ils nous ont permis **d'étudier en détail le site, son insertion dans le territoire ainsi que la biodiversité locale.**

Ce second bulletin d'information a pour objectif de vous présenter nos avancements et les premiers résultats des études. C'est à partir de ces retours que nous travaillons à l'élaboration d'un **projet d'énergie renouvelable adapté au site**, accompagné de **mesures qui permettront de le valoriser au mieux.**

LES ÉTAPES DU PROJET



États initiaux

Une année complète est dédiée à l'étude approfondie du site, sur les **aspects réglementaires, naturalistes, paysagers et sociaux.** Afin de garantir l'objectivité de l'évaluation environnementale, nous avons confié les **études spécialisées** à des **bureaux d'étude indépendants et locaux.** Cette phase comprend aussi la consultation d'organismes tiers (services de l'Etat, gestionnaire de réseaux) et des échanges avec des acteurs locaux pour prendre leurs recommandations.



Conception du projet

À l'issue de l'étude de l'état initial du site, les bureaux d'études proposent une cartographie des enjeux en présence et des recommandations pour l'implantation du projet. Nous intégrons également les **retours obtenus lors des consultations** et des entretiens dans notre réflexion. Nous travaillons actuellement à la conception de la centrale, pour proposer **un projet intégré dans son environnement.**



Évaluation environnementale

Une fois la conception du projet arrêtée, nous engageons la phase d'évaluation environnementale. Il s'agit de **comprendre quels sont les effets du projet et proposer des solutions** pour les éviter ou les réduire. Si des impacts demeurent, des mesures de compensation et d'accompagnement sont mises en place. Cette phase sera l'occasion de travailler **avec les élus** sur les mesures d'aménagement et de présenter le projet lors de permanences en mairie avant le dépôt du permis.



Instruction

Le permis de construire est instruit par les différents services de l'Etat, qui s'assurent de la complétude du dossier. L'Autorité Environnementale est saisie et a la possibilité d'émettre un avis détaillé sur celui-ci. Une enquête publique permet à **chaque citoyen de consulter l'ensemble des pièces du dossier et d'apporter un avis sur le projet.** Ensuite, c'est le préfet qui autorise le permis sur la base de l'instruction réalisée.



Burnhauptoises, Burnhauptois,

Dès février 2023, le conseil municipal a acté la promesse de bail emphytéotique avec l'entreprise Laketricity pour permettre le démarrage de ce grand projet qu'est l'installation d'une centrale solaire flottante sur le plan d'eau communal. A ce stade, plusieurs études ont eu lieu, et le permis de construire sera déposé cette année par l'opérateur. C'est un projet innovant et fondamental pour notre commune et en 2024 la municipalité mettra toute l'énergie nécessaire à son aboutissement.

Les motivations des élus sont multiples, pour les raisons suivantes :

- **L'intérêt général d'apporter des énergies renouvelables**, décarbonées, et d'améliorer le mix énergétique sur notre territoire, permettant l'alimentation en électricité d'environ 4 900 foyers,
- le fait d'avoir l'honneur de participer à notre échelle à **combler le retard conséquent de notre pays en matière de production d'énergies renouvelables** face à la plupart de ses voisins européens, et de **penser à nos générations futures** (car nous prenons tous conscience actuellement des enjeux géopolitiques immenses et vitaux pour chaque pays de la maîtrise de sa propre production d'énergie),
- la satisfaction de **trouver enfin une solution, et une belle solution, pour ce plan d'eau**, dont les nombreux projets d'exploitation ont tous échoué ces trente dernières années et qui a apporté de nombreux problèmes d'incivilités, récurrents que la mairie a dû gérer depuis si longtemps,
- il en va de **recettes importantes pour la commune**, pendant les 42 années qui suivront la mise en service de ce projet ; recettes sans lesquelles, nous n'aurons que les yeux pour pleurer et lorgner jalousement ce qui se fait ailleurs. Grâce à ce projet nous permettrons aux générations futures de **diminuer l'impact des crises financières que rencontrent de nombreuses mairies et de réaliser de beaux projets** à Burnhaupt-le-Bas.

Pour ce sujet comme pour de nombreux autres, je tiens à relever le partenariat avec la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach le Pays Thur Doller, les services de l'Etat, et la mobilisation de nos parlementaires.

Alain Grieneisen
Maire de Burnhaupt-le-Bas

Une fois le permis délivré, il reste à obtenir une proposition de raccordement au réseau, un contrat de vente de l'électricité et de mettre en place le financement. On peut alors engager la construction puis la mise en service de la centrale solaire de Burnhaupt-le-Bas.

SYNTHÈSE DES ÉTUDES NATURALISTES

Prairies de fauche

Les prairies de fauche sont des **zones herbacées** qui présentent une diversité relative selon les espaces du site. Les **oiseaux des milieux ouverts** comme les **passereaux** viennent s'y nourrir, et les rapaces (**Faucon crécerelle**, **Milan noir**) chasser. Des **insectes** sont présents dans les prairies comme le **Criquet des jachères** et le **Criquet Emeraude**. Ces zones ne seront pas concernées par le projet en dehors de la phase chantier. Celui-ci occupera une surface réduite, remise en état à l'issue des travaux.



Plan d'eau

L'étude du milieu aquatique indique que **la qualité de l'ancienne carrière est passable**. La présence de **nombreux poissons** et **la verticalité des berges** limite la croissance des plantes aquatiques et le développement de populations d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques, **peu présents sur le site**. Plusieurs espèces de poissons ont été identifiées : on notera la présence importante de la **Perche soleil** (espèce invasive) et des **Carpes introduites pour la pêche**. Le **Brochet** pourrait être présent en nombre réduit et utiliser des herbiers aquatiques comme habitat. Des oiseaux aquatiques sont observés en nidification comme le Grèbe huppé.



Ponctuellement d'autres espèces ont été observées en stationnement ou s'alimentant sur le plan d'eau : le Balbuzard pêcheur, la Foulque macroule ou encore la Sterne pierregarin. **La conception du projet intégrera donc ces enjeux, notamment en préservant les berges d'intérêt du site.**

Note : Bien que l'installation de panneaux photovoltaïques ne concerne que le plan d'eau, le site est étudié sur un périmètre élargi pour avoir une vision globale de celui-ci.

Milieu semi-ouvert

Cet espace présente des arbres (frênes et chênes) hauts et espacés, qui permettent une bonne exposition au soleil de la prairie. Les milieux semi-ouverts accueillent **plusieurs espèces de passereaux** comme le **Bruant jaune**, le **Chardonneret élégant** et la **Linotte mélodieuse** ainsi que le **Pouillot fitis**. Une population de **Verdier d'Europe** s'y reproduit. La **Pipistrelle de Nathusius**, une chauve-souris, a été identifiée comme fréquentant ce milieu. Enfin, certains insectes et reptiles de faible intérêt patrimonial sont présents dans les hautes herbes.



Milieu boisé

La forêt proche du plan d'eau présente une **diversité d'essences** telles le **charme**, le **frêne**, le **chêne** et des **érables** qui forment une couverture végétale dense. Ces espaces sont favorables à la nidification d'oiseaux d'intérêt communautaires comme le **Pic noir** et le **Pic mar**, qui ont été observés sur la zone d'étude. **Les boisements accueillent également des chauve-souris et notamment des gîtes pour les murins et les noctules**. Cet espace présente des enjeux forts et sera donc évité par le projet.



Berges

Dans la zone d'étude, la rive du plan d'eau accueille le Martin-pêcheur d'Europe, espèce d'intérêt patrimonial qui niche près des rives arborées. Elles sont aussi utilisées comme **zones de transit et de chasse par les chauves-souris**. Les inventaires ont également permis d'identifier des indices de présence du Castor d'Europe. Les berges du plan d'eau sont constituées de ses essences favorites dont il se nourrit notamment en période hivernale. Une belle population de l'espèce est par ailleurs connue le long de la Doller. Les enjeux sont considérés comme modérés. Les berges arborées seront préservées par le projet.



L'ÉTUDE PAYSAGE DU PROJET

Synthèse des résultats

L'analyse paysagère du site de Burnhaupt-le-Bas a été réalisée par le cabinet Résonance et permet de préciser **quels sont les enjeux du patrimoine et du paysage local**. La région du Sundgau, au pied des Vosges, se distingue par ses vastes étendues forestières qui délimitent des zones visuelles distinctes. Entouré de masques boisés (rives arborées des ruisseaux, haies et forêt) et peu exposé en termes de relief, ce site n'est **pas visible dans le paysage lointain**.

Depuis le bourg de Burnhaupt-le-Bas, les vues sur le site sont très limitées, principalement en raison des **écrans naturels** tels que la ripisylve du Gross Runzgraben et les arbres de la pépinière de Burnhaupt.

Depuis les routes, les vues sur le plan d'eau sont limitées à la D166, entre le rond-point et la ferme de la Hardt. Les points de perception statiques, comme l'aire de covoiturage et le parking de la ferme de la Hardt, présentent des **niveaux de sensibilité variables selon les saisons**. La centrale sera donc surtout perceptible au niveau des **rives** du plan d'eau, où des **aménagements seront proposés pour favoriser l'insertion paysagère des installations**. Le projet permettra de **valoriser les sentiers de promenades** et notamment le Sentier des Bunkers.



© Cabinet Résonance

POUR ALLER PLUS LOIN

Zoom sur la bathymétrie

La bathymétrie est une technique qui consiste à **mesurer la profondeur des plans d'eau**, tout comme la topographie évalue la hauteur des terres. Pour réaliser cette mesure, le bureau d'étude utilise un sondeur bathymétrique, qui fonctionne par **l'émission/réception d'un signal acoustique**. Ces capteurs enregistrent en continu la profondeur de l'eau tandis que la sonde est déplacée à travers le plan d'eau. Les données collectées sont ensuite exploitées pour réaliser une **carte détaillée de la topographie sous-marine**. Un relevé de la topographie terrestre a également été réalisé à l'aide d'un drone sur le site. Ces données permettent de réaliser la conception de la centrale photovoltaïque et notamment de dimensionner la partie ancrage.



© Cabinet Un Point Six

Le projet en bref :



26 acteurs
locaux
rencontrés



8 volets états
initiaux étudiés



24 passages
experts sur site



LE COMITÉ DE SUIVI



Bilan du premier comité de suivi

L'objectif du comité de suivi est d'**élargir les échanges autour du projet à des acteurs du territoire, retenus pour leur connaissance des dynamiques locales ou leur implication sur le site.** Le comité de suivi favorise le **partage des connaissances** et permet d'**ancrer le projet localement** à différentes échelles de territoire.

Échange des
informations

Création d'un
espace de
dialogue

Co-construction
des mesures
d'aménagement

Identification des leviers
pour intégrer positivement
le projet localement

Nous avons réalisé le premier comité de suivi le 18 octobre 2023. A la question « **Qu'est-ce qu'un projet réussi pour vous ?** » il est ressorti l'intérêt pour un projet qui **maximise l'implication du territoire**, par exemple avec la mise en place d'un financement participatif ou en favorisant la production et la consommation locales d'électricité. Il est également important de **faciliter la transition** lors de la mise en place du projet par des **mesures d'aménagement sur site et d'accompagnement des activités existantes.**

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS PRESSE DU PROJET

L'Alsace - 01 sept. 2023



Le journaliste Stéphane Cardia a écrit l'article « **Une centrale photovoltaïque flottante sur le plan d'eau de Burnhaupt-le-Bas** » suite à un échange avec le maire de Burnhaupt-le-Bas, M. Grieneisen, ainsi qu'avec Léa Jarry, en charge du projet chez Laketricity.



BFM Alsace - 25 sept. 2023

M. Grieneisen a été interviewé en direct sur le plateau de l'émission « **Planète Locale** » sur BFM Alsace afin de présenter le projet solaire flottant de Burnhaupt-le-Bas porté en collaboration avec Laketricity. Léa Jarry est également intervenue sur l'aspect technique.

QUI EST LAKETRICITY, PORTEUR DU PROJET ?

Nous sommes la filiale de développement au sein du groupe Ciel & Terre International, fondé en 2006. Laketricity a vu le jour en 2019 et son siège est basé à Bordeaux. Nos chefs de projets travaillent sur l'ensemble du territoire.

Notre expérience nous permet de répondre aux besoins

spécifiques de chaque site en offrant la possibilité aux propriétaires de valoriser leur terrain tout en respectant les écosystèmes et leur biodiversité.

Nous avons à ce jour un portefeuille de projets en cours de développement de 167 MWc en France et de près de 300 MWc sur l'Europe.

+10 années d'expérience
dans le solaire flottant

+98 projets
développés

+105 MWc capacité totale
installée

+50 salariés à travers
le monde



CONTACT

Léa Jarry
Cheffe de projet

Pour plus d'informations, contactez-nous !



Pour nous écrire
au siège :

Laketricity
87 Quai de Queyries
Bâtiment Forges
33100 Bordeaux



Consultez notre site internet :

laketricity-fpv.com/fr/

Consultez le site dédié au projet:

projetsolairedeburnhauptlebas.fr

 Laketricity

 projet-solaire-burnhaupt@laketricity.eu